



28d, rue de la rotonde - 25000 BESANÇON
Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62 - chaprais@gmail.com

Monsieur le Directeur de RFF
LA CITY
2 Rue Gabriel Plançon
25042 BESANÇON Cedex

Besançon le 30 Mai 2012

**Objet : Nuisances voie ferrée
Besançon Viotte/ Besançon F.Comté TGV**

Monsieur le Directeur,

Nous avons réuni la semaine passée, à leur demande, des représentants des conseils syndicaux de copropriétés et des habitants de maisons particulières riverains de la voie ferrée reliant Besançon Viotte à Besançon Franche Comté TGV. A l'ordre du jour était inscrite la question des nuisances sonores provoquées par la circulation des trains sur cette ligne, en particulier des navettes TER.

Selon la situation de ces habitations, les nuisances sont plus ou moins variées.

Nous souhaiterions savoir quand seront effectués les relevés de ces nuisances, et par quel organisme ?

Nous pourrions vous communiquer une liste des personnes qui se plaignent et sont volontaires pour que ces relevés soient effectués à leur domicile.

Par ailleurs, de trop nombreux trains utilisent encore leur avertisseur sonore à l'entrée ou à la sortie du tunnel. Il serait bon que vous rappeliez à la SNCF le règlement que vous avez instauré.

Enfin l'ensemble des riverains est convaincu que seule une couverture de cette voie ou la réalisation d'un mur anti bruit peut atténuer les nuisances subies.

Une telle construction a été réalisée à Ecole Valentin et les riverains ne comprennent pas que cette solution n'ait pas été retenue sur la portion de voie entre la gare Viotte et le tunnel de Saint Claude. Mais il est toujours possible de le prévoir.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte ces différents points et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

J.Cl Goudot